



1. Introduction (p.3)
2. Thème du camp (p.4)
3. Infos Covid-19 à lire attentivement (p.5-7)
4. Informations pratiques (p.8-9)
5. À emporter (p.10)
6. Horaire d'une journée-type (p.11)
7. La totemisation (p.12)
8. La promesse (p.13)
9. Woodcraft (p.14 – 16)
10. La sécurité pour les constructions (p.17-18)
11. Idée de constructions (p.19-21)
12. Chants utiles (p.22)
13. Documents importants (fin de carnet)
 - R.O.I.
 - Autorisation parentale
 - Autorisation médicale (en cas de personne à risque)

Introduction

Bonjour à tous,

Nous sommes tous très heureux de pouvoir finalement organiser ce camp 2020 !

Cependant, nous comprenons vos craintes à l'idée de nous laisser vos enfants en ces temps incertains de pandémie. C'est pourquoi nous avons décidé de reprendre toutes les informations nécessaires dans ce carnet de camp afin de le rendre le plus complet possible.

Nous avons repris certains passages du Vade Mecum envoyé par la fédération que nous vous conseillons également de lire.

(le téléchargement peut se faire via ce lien :

https://mcusercontent.com/b355d708e6213882efbb0e72f/files/999cf110-e894-4347-a269-96e3a3e3906a/Camps_2020_Vade_mecum_annexes.01.pdf)

Sachez dès lors, que nous prendrons toutes les mesures possibles afin d'assurer au mieux le déroulement de ce camp.

Nous vous conseillons de prendre le temps de lire ce carnet de camp ensemble (parents et enfants) afin que tout le monde prenne connaissance des différents comportements à adopter.

Nous restons à votre entière disposition en cas de questions supplémentaires.



En route pour l'aventure...

Verlaine, le 13 juin 2020

Félicitations ! Vous faites partie des nouvelles recrues 2020 du district 18HB de l'armée Belge. Vous êtes donc conviés à participer au camp militaire qui se déroulera du 17 au 31 juillet afin de débiter votre formation. (15 au 31 pour les plus grands)

Le centre d'entraînement se situe cette année à DINANT.

Vous serez divisés en 5 composantes sur le campement :



Composante terre - SQUALES



Composante air - UNCIAS



Composante marine - FARKAS



Composante médicale - TWINGAS



**Composante logistique et maintenance
(mécanicien) - COBRAS**

Adresse de la base militaire : Rue Pont à Lesse, n°38, 5500 Dinant.

Infos Covid-19 à lire attentivement

Condition de participation et documents à rendre :

Les participants (scouts – animateurs – intendants) ne peuvent avoir présenté de **symptôme** dans les 5 jours qui précèdent leur arrivée.

Nous vous demandons de compléter l'**autorisation parentale**. Les parents restent responsables de la participation de leur(s) enfant(s) au camp. (voir document en annexe)

Un participant faisant partie d'un **groupe à risque** ne pourra pas participer au camp à moins de remplir toutes ces conditions :

- Une autorisation claire des parents via l'**autorisation parentale**.
- Un **avis favorable du médecin** généraliste.

Un participant atteint par le covid-19 pendant le camp devra le quitter définitivement.

Organisation de la bulle :

Le camp est considéré comme une bulle hermétique de 50 personnes maximum. Dès lors, **rien ne rentre, rien ne sort**. Toute visite est interdite.

L'équipe intendance sera également fixe.

Concernant **les arrivées et les départs**, ils doivent se faire selon les règles de distanciation physique. Nous mettrons en place un système de **Kiss and Drive**, afin d'éviter de mettre en contact des personnes qui n'ont pas besoin de l'être, à l'arrivée des éclaireurs et au départ de ceux-ci (Infos à venir prochainement dans un mail).

Le co-voiturage est autorisé mais il est préférable de prévoir des transports famille par famille. Mesures à prendre :

- Un seul adulte extérieur à la bulle par voiture (le conducteur)
- Le conducteur ne doit avoir présenté aucun symptôme lié au Covid-19 dans les 5 jours qui précèdent le trajet.
- Toute personne présente dans la voiture devra porter un masque durant toute la durée du trajet.
- Les surcharges de voiture sont à éviter.

Les sorties seront alors limitées voire évitées mais nous demandons à chaque animé de disposer de **deux masques en tissus** en cas de visite chez le médecin ou de déplacement vers un bois.

En cas de suspicion d'un cas de covid-19 sur le camp :

Nous devons alors suivre une **procédure d'urgence** qui nous sera communiquée plus tard par la fédération.

Nous nous mettrons en contact avec un médecin et un lieu d'isolement/de quarantaine devra être prévu.

Les participants malades quitteront le camp rapidement et le contact avec les grands-parents, ou tout autre membre à risque, doit être évité au moins pendant une semaine.

Règles d'hygiène sur le camp :

Des **mesures de sécurité et d'hygiène covid-19** seront d'application. Elles seront obligatoires pour **chaque participant**. Le non-respect d'une de ces mesures consiste alors à mettre les autres en danger, ce que nous voulons éviter. Dès lors, tout scout ne respectant pas ces règles se verra **sanctionné voire renvoyé sur le champ** pour **mise en danger** d'autrui.

Les différentes **mesures** à prendre :

- Eviter les contacts non-nécessaires
- Lavage de mains fréquent pendant au moins 30 secondes + séchage des mains. (En début/fin d'activité, avant/après les repas et à chaque passage aux toilettes.)
- Utilisation du gel hydro-alcoolique recommandé.
- Utiliser de mouchoirs à usage unique
- Tousser dans le creux du coude
- Lors de sortie, port du masque obligatoire et garder 1m50 de distance avec toute personne en dehors de la bulle du camp.
- Désinfecter régulièrement les surfaces de contact
- Des poubelles fermées seront également prévues, et les couvercles seront régulièrement nettoyés.

Afin de répondre au mieux à tous ces critères nous vous demandons de mettre dans vos valises :

- 2 masques en tissu
- Une boîte de mouchoirs à usage unique
- 5 essuies de vaisselle
- Éventuellement de la crème hydratante (en raison des nombreux lavages de mains)
- Nous vous conseillons également de prendre un gel hydro-alcoolique.

Malgré tous ces désagréments, nous faisons de notre mieux afin que **l'organisation générale** du camp ne soit pas trop perturbée. Les différentes activités proposées habituellement chaque année sont toujours d'actualité mis à part l'organisation du hike que nous remplacerons par d'autres activités. Pas d'inquiétude à ce sujet, nous nous occupons de tout.

Camp scout : récapitulatif des règles

Puis-je aller au camp ?

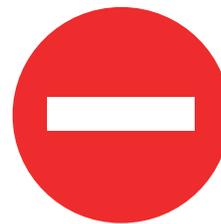
Tu peux rejoindre et participer au camp sauf si :



Tu es malade (tu as eu des symptômes dans les 5 jours précédant l'arrivée au camp).



Tu appartiens à un groupe à risque et tes parents ou médecin n'ont pas donné la permission

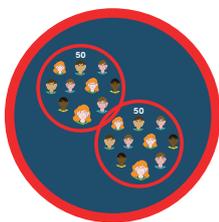


Mais attention!
Si tu quittes le camp, tu ne peux pas y revenir.

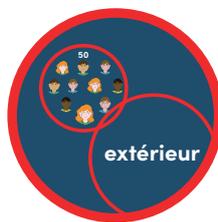
Qu'est-ce qui sera différent cet été ?



Ta bulle fait 50 personnes maximum (scouts, animateurs et intendants compris).



Pas de contact entre les différentes bulles ou entre les bulles et l'extérieur sauf si nécessaire (déplacements pour courses, raisons médicales,...)



Sortie du camp uniquement pour se rendre sur un endroit de jeu (bois, prairie...)
Pas de déplacements pour le plaisir (hike, jeux de pistes, marche).
On dort sur le camp.

Est-ce sûr ?



Gestes barrières habituels (bonne hygiène des mains, usage unique de mouchoirs en papier, désinfection régulière des surfaces...). Pas besoin de masque, ni de se tenir à distance des autres dans ta bulle. **Nettoyer et ventiler régulièrement.**



Confiance et transparence entre les animateurs, les parents et la fédération.



Procédure d'urgence 24h/24 et protocole sanitaire défini



Kiss and drive prévu

Plus d'informations : www.lesscouts.be



Informations pratiques

Départ :

Le camp se déroule cette année à Dinant. Nous attendons les CP/SP - 3^{ème} et 4^{ème} années pour le **pré-camp le mercredi 15 juillet 2020 à 16H00 sur place**. Pour les autres, c'est le **vendredi 17 juillet 2020** que nous vous donnons rendez-vous à **l'endroit de camp, à 10H00**. Voici l'adresse du camp de cette année : Rue Pont à Lesse, n°38, 5500 Dinant. **(Veillez à bien respecter le système de Kiss & Drive)**

Retour :

Les parents sont attendus le **vendredi 31 juillet 2020 à l'endroit de camp à 14H00**. Pour des raisons d'organisation et d'ambiance mais surtout désormais pour des questions d'hygiène, nous demandons que tous les scouts soient présents au camp **du début à la fin**. Nous ne souhaitons **pas d'allers et retours durant la quinzaine**. **En cas de difficulté**, nous admettons **uniquement un jour de décalage** (arriver un jour plus tard ou repartir un jour plus tôt), dans ce cas n'oubliez pas de prévenir un chef au plus vite ! **(Toujours en respectant le système de Kiss & Drive)**

Prix :

Les inscriptions se feront toujours par virement. Le montant du camp reste fixé à **130 €** et nous souhaiterons le paiement **AVANT le 20 JUIN 2020**. Passé ce délai, il sera trop tard pour l'inscription... Compte tenu de la situation actuelle, il est important que nous ayons un nombre de participants fixe très rapidement pour organiser les modalités au mieux.

Cette année, vu les conditions particulières, nous avons décidé de réduire le prix des camps pour les familles ayant plusieurs enfants dans l'unité, quelles que soient les sections concernées. Pour une famille avec 2 enfants dans l'unité, le coût de participation au camp sera réduit de 10€ pour chacun. Pour 3 enfants et plus, la réduction sera de 20€.

La somme est à verser au compte **BE 62 1030 1840 0261** (Eclaireurs Verlaines). Le paiement faisant office d'inscription. N'oubliez pas de mettre le nom et le prénom **du scout** en communication !!!! Le prix de cette activité ne peut en aucun cas porter préjudice à sa participation. En cas de difficulté, nous vous invitons à prendre contact avec l'un des chefs et nous trouverons un arrangement.

Pull :

La troupe organise, cette année encore, une vente de pulls pour les éclaireurs. Ceux qui le souhaitent, peuvent acheter ce sweat bleu marine personnalisé avec le totem brodé, au prix de **25€**. Nous vous proposons de le commander pour le **20 JUIN également** par mail à l'adresse suivante : valducha21@gmail.com en indiquant sa taille (S-M-L-XL) et son totem (pour les éclaireurs qui seront totemisés au camp, nous leur donnerons leur pull avec leur totem, une fois totemisé). ATTENTION la commande ne sera confirmée que par le versement des 25€ sur le compte :

BE 62 1030 1840 0261 pour le 20 JUIN. Les sweats seront distribués au camp.

Administratif :

Cette année nous nous devons d'être très rigoureux quant aux classements des documents. C'est pourquoi nous vous demandons de bien compléter les documents suivants. (en annexe à la fin du carnet de camp) Nous vous demandons également de compléter à nouveau une fiche médicale afin de les mettre à jour étant donnée la situation.

A fournir **obligatoirement** aux animateurs en arrivant :

- Carte d'identité
- R.O.I **Signé** (voir fin de carnet)
- Fiche médicale (à compléter à nouveau)
- Autorisation parentale
- Autorisation médicale (dans le cas d'un enfant à risque)

CONTACTS :

Au vu de la situation actuelle, nous comprenons que certains s'inquiètent plus que d'habitude et voudraient davantage de nouvelles. Suite à cela, nous avons décidé de mettre en place un système de communication qui nous permettra de vous envoyer des nouvelles, des photos, ainsi que des vidéos.

Nous veillerons particulièrement à la qualité des moments d'écriture et de lecture des cartes postales. Adresse du camp :

Madame Marie Cornet d'Elzcius
Rue Pont à Lesse, 38
5500 Dinant

Chaque animateur disposera de son GSM **pendant le camp**. En cas de problème ou d'urgence, n'hésitez pas à nous contacter. (Seulement en cas de nécessité)
Nous consulterons notre messagerie tous les soirs.

- Martin Parent (Chef responsable)
BRIARD
0493/18.72.54
- Victoria Dessart
JAGUARUNDI
0498/42.73.57
- Valentine Dumont de Chassart
KINKAJOU
0478/76.12.81
- Elisa Havard
CHINKARA
0491/19.74.67

Les animateurs restent bien entendu à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

À emporter

Effets personnels :

- **Votre uniforme impeccable (chemise + foulard) OBLIGATOIRE**
- **Couvre-chef, crème solaire**
- **Médicaments personnels**
- **Bassine (pour se laver)**
- **Bottines**
- Mola, matelas pneumatique (pas de lit de camp en raison des pilotis)
- Sac de couchage
- Pyjama
- Lampe de poche
- Gamelle + couverts à votre nom
- Gourde
- Essuies, gants de toilette
- Maillots de bain
- Vêtements de pluie
- Pantalons & shorts
- Chemises, t-shirts
- Pulls
- Sous-vêtements
- Chaussettes
- Chaussures de marche
- Chaussures légères
- Mouchoirs
- Canif, boussole
- Chansonnier, instrument de musique pour ceux qui en ont un
- Gants de travail pour les constructions
- **Votre déguisement**
- Crème hydratante
- Gel hydro-alcoolique
- **5 essuies de vaisselles**
- **2 MASQUES EN TISSU !!!**
- **Une boîte de mouchoirs à usage unique**

Il est interdit d'emporter :

- **GSM ! Comme l'année passée, ceux-ci seront interdits. Nous vous conseillons donc de les laisser chez vous, puisque nous les confisquerons dès votre arrivée.**
- Mp3, ipod ...
- Objets de valeur, tu risquerais de les perdre.
- L'argent de poche n'est pas interdit mais vous n'aurez pas beaucoup (voire pas du tout) l'occasion de le dépenser.

Horaire d'une journée-type

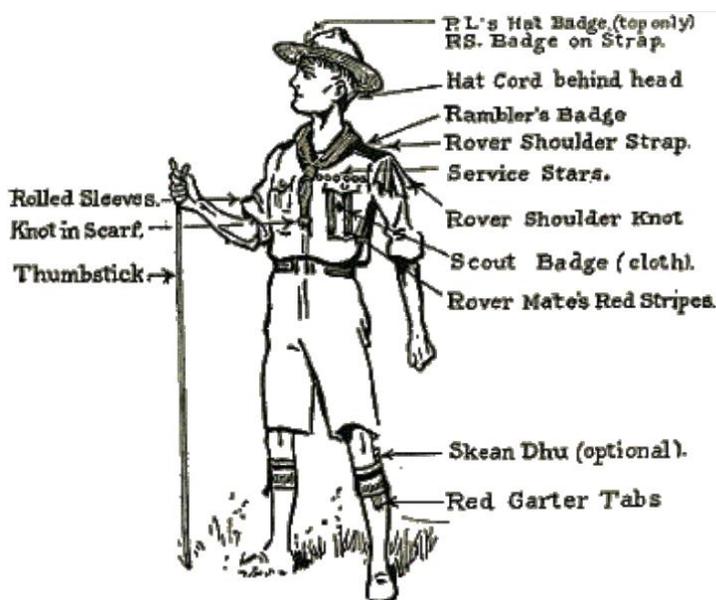


8h00 : Premier coup de sifflet – Réveil
8h15 : Gymnastique + Déjeuner
9h00 : Second coup de sifflet : Rassemblement
uniforme COMPLET impeccable (image à l'appui)
9h30 : Inspection des coins patrouilles + râteau
10h00 : Début des activités
12h30 : Repas de midi

14h00 : Reprise des activités
17h00 : Préparation du souper + bain
+ râteau

19h00 : Repas du soir
20h15 : Vaisselle et préparation du
feu de veillée

20h45 : Veillée
22h30 : Couvre-feu



Cet horaire est un horaire-type. Il sera amené à être régulièrement modifié notamment lors des journées spéciales comme pendant le jeu de 24 par exemple.

La totemisation

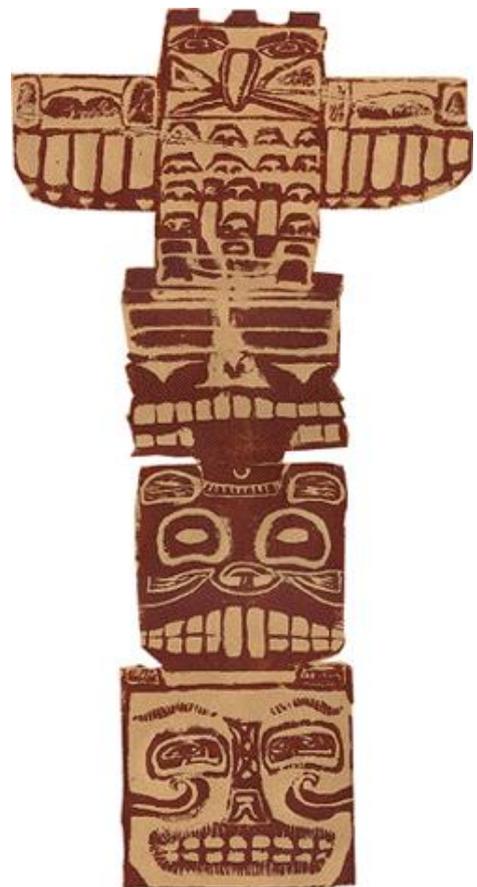
On en parle à mots couverts, on évoque des supplices terribles, des effusions de sang, ... Qu'en est-il exactement ? Malheureusement, un serment nous empêche de te le dire, mais voici quelques tuyaux :

Chez les Peaux-rouges et d'autres peuples de la prairie et de la jungle, un jeune "papoose" ne peut porter les armes avant d'avoir réussi une série d'épreuves qui démontrent qu'il sait se maîtriser en toutes circonstances. Il reçoit à ce moment le surnom d'un animal dont les qualités se rapprochent des siennes. Il en est de même à la troupe.

Dans ces tribus, la totémisation est marque d'intégration, d'accueil et de respect. Elle est synonyme de fête commune pour célébrer la venue d'un nouveau membre dans la troupe. Celle-ci donne un nouveau nom, qui ne vaut que pour elle.

Le mot d'ordre est donc la notion d'intégration, il n'est aucunement question de baptême étudiantin. Les épreuves à passer ne sont ni méchantes ni humiliantes mais servent uniquement à mettre en avant les aptitudes des scouts concernés. Chaque membre de la troupe garde un souvenir impérissable de sa totémisation, nous sommes sûrs qu'il en sera de même pour toi.

Cette année, la Noble Assemblée accueillera les coyotes suivants:



La promesse

La promesse est le moment où l'éclaireur adhère, de manière consciente et après avoir réfléchi, aux valeurs du groupe et ce pour la vie durant.

Cela implique que l'éclaireur doit se préparer, car avant de s'engager pleinement, il faut avoir compris les valeurs pour lesquelles on s'aventure. Pour les comprendre, rien de tel que d'en parler et d'y réfléchir un moment.

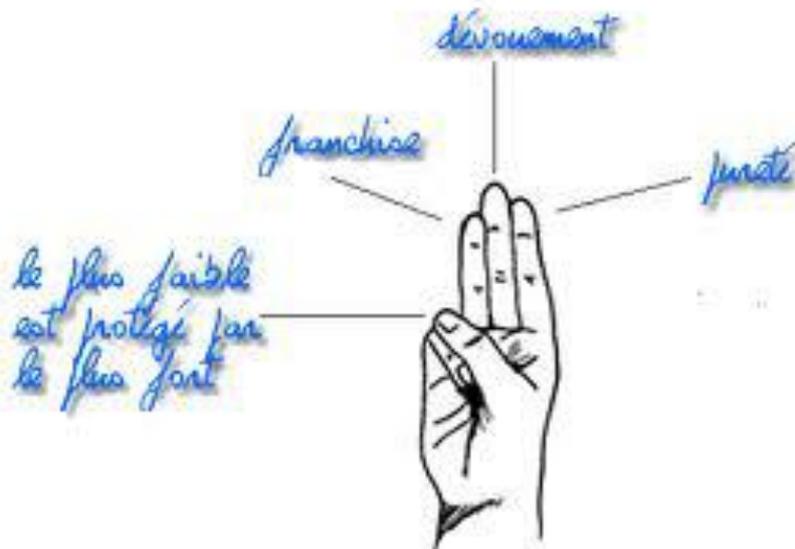
On retrouve ces valeurs au sein de la loi scout. Tel le respect, la confiance, l'optimisme, le partage, la justice et l'implication dans la vie de tous les jours et à l'endroit où l'on vit. La promesse est un engagement personnel. On ne fait pas sa promesse parce qu'il le faut. Elle émane du promettant, qui aura exprimé son désir de la faire. **Elle n'est donc pas obligatoire.**

Cet engagement se fait pour soi uniquement. La promesse est personnelle mais se fait en présence du groupe.

Mais à quoi sert la promesse concrètement me diras-tu ? Dès que tu as obtenu celle-ci, rien n'est fini ! Au contraire tout commence. Ce n'est pas un aboutissement mais plutôt un point de départ pour vivre toujours plus à fond.

Faire sa promesse, c'est :

- Réfléchir à son idéal scout.
- Officialiser ton engagement.
- Adhérer à la loi scout.
- T'engager comme scout.
- T'engager personnellement.
- T'engager quand tu es prêt.
- T'entourer d'un parrain ou d'une marraine.
- Etre soutenu par ta patrouille.
- Tendre vers cet idéal dans le futur.



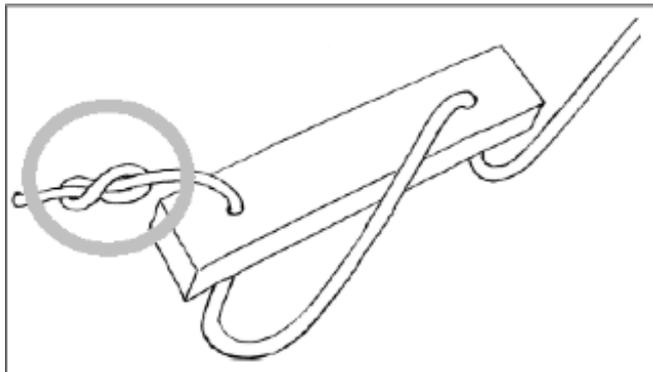
Woodcraft

Nous allons vous donner ici des conseils pour réaliser des constructions fonctionnelles. Attention, nous avons bien dit fonctionnelles et pas belles !! Car le but est avant tout de vivre sur vos constructions pendant 15 jours. Si elles sont jolies mais que vous mangez à terre après 2 jours, ça a directement beaucoup moins d'intérêt. Evidemment, si en plus elles sont esthétiquement réussies, cela ne gâche rien !

Nous n'allons pas vous faire un cours sur les nœuds, ni vous conseiller des choses inutiles. Nous allons plutôt vous tuyauter sur les éléments les plus importants.

Un nœud pour arrêter.

Le nœud en huit est aussi facile à faire qu'à défaire. Il est plus gros que le nœud simple, ce qui en fait un bon nœud pour empêcher de filer une corde passée dans un trou, comme un hauban de tente dans un tendeur.



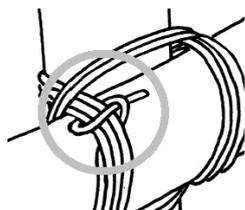
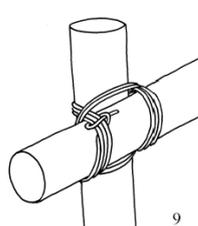
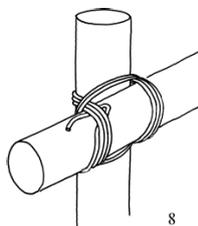
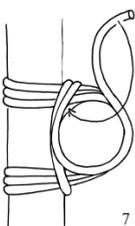
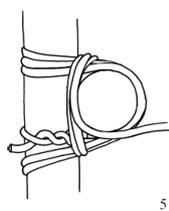
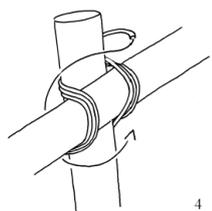
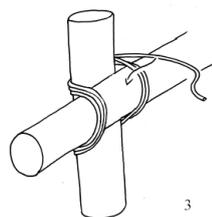
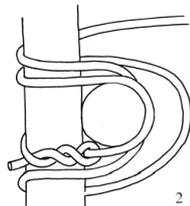
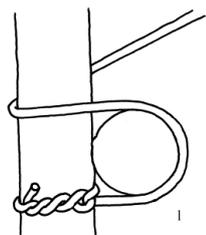
Les brelages.

Le brelage est le nœud que nous utiliserons le plus au camp. C'est pourquoi nous allons insister un peu sur ces types de nœud. Il est important que chacun sache comment faire un brelage avant d'arriver au camp, même les plus jeunes ! Les aînés et les animateurs seront là pour les aider à passer de la théorie à la pratique. Donc, pas de panique ! N'hésitez pas à vous entraîner à la maison avec des manches de brosse ou deux bouts de bois.

Le brelage permet d'assembler des pièces de bois. Malheureusement, l'assemblage par brelage a un caractère provisoire : en effet, les cordes se détendent après un temps assez court, notamment à cause des variations du degré d'humidité et de l'atmosphère (vous remarquerez par exemple qu'un brelage va se resserrer tout seul après la pluie).

Voilà pourquoi il est nécessaire de retendre régulièrement les brelages, ou du moins les tours de frappe.

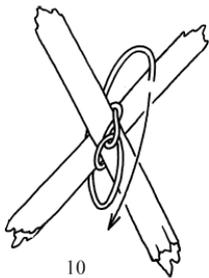
Nous allons voir 2 types de brelages : le brelage carré, qui sert à assembler deux pièces croisées qui ne peuvent glisser l'une sur l'autre, et le brelage en diagonale, que peu de scouts savent faire et qui sert à maintenir ensemble deux pièces qui ne peuvent pas s'écarter.



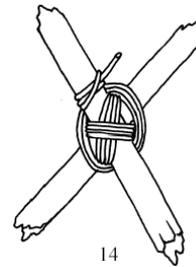
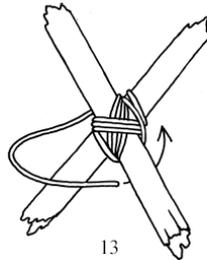
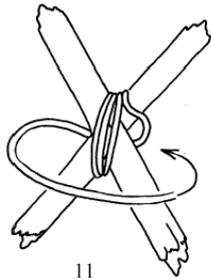
Le brelage carré est celui qui sera le plus usité à la troupe. Supposons un bois vertical portant et un bois horizontal porté, ce qui est le cas le plus courant. Commencer par un **noeud de batelier** sur la pièce portante, en dessous de la pièce horizontale portée (1). C'est à tort que certains font là un noeud plat, si pas un noeud de vache. Faire trois ou quatre tours d'assemblage ; comme le montrent les figures 2 et 3, chaque tour passe à l'extérieur du précédent sur la pièce portante et à l'intérieur sur la pièce portée. Il est important que les tours soient ainsi disposés en ordre inverse sur les deux pièces afin que les tours de frappe serrent tous les tours d'assemblage de manière égale. Il faut toujours tendre la corde à mesure qu'on la met en place. Faire ensuite trois tours de frappe (4). Il faut serrer la corde à chaque tour, le plus qu'on peut. Terminer par un **noeud de batelier** autour d'une des pièces (5 et 6). Ne pas terminer le brelage par un noeud plat assemblant les deux bouts de la corde. Il est très difficile de serrer un noeud plat sans qu'il ne prenne un peu de jeu. Or, le brelage doit être serré.

Il existe une autre manière pratique et sûre de terminer un brelage carré si les pièces de bois sont suffisamment grosses. En ce cas, il existe un vide entre les tours d'assemblage et les tours de frappe (7). On fait faire au brin libre, un tour mort autour de la pièce de bois et on fait passer dans le vide en question, une ganse du brin libre ; celle-ci est alors coincée sous les tours(8).

Cela tient très bien ; pour défaire les brelages ou resserrer les tours de frappe, il suffit de tirer le brin libre. Pour éviter que quelqu'un ne le fasse par inadvertance, passer le brin libre dans la ganse et serrer (9).



Le brelage diagonal. Commencer par un noeud de bois sur les deux pièces croisées (10). Faire ensuite sur ces mêmes pièces deux ou trois tours dans le même sens (11). Continuer par deux ou trois tours dans le sens perpendiculaire (12). Ajouter quelques tours de frappe (13) Terminer par un noeud de batelier sur une des deux pièces (14).



La sécurité pour les constructions

Nous allons maintenant vous montrer quelques petites astuces de sécurité. Faites y attention, ça a l'air bête mais cela reste néanmoins important !

TRAVAIL À LA HACHE

①
PIEU À 45°
HACHE : TOUJOURS
TRAVAILLER À
LA VERTICALE.
EN APPUYANT
LE PIEU SUR
UN BILLOT

MAUVAIS BON

NON !!
PAS DE COUPS
DROITS

OUI !!
DES COUPS OBLIQUES
EN ALTERNANCE

APRES LE 1^{ER}
COUP, TOURNER
DE 90° POUR
LE 2^{ÈME}

... PUIS DE 45°
POUR LE 3^{ÈME},
DE 90° POUR
LE 4^{ÈME}...

NON !!
PAS DANS LE SENS
CENTRAIRE À LA CROISSANCE
DU BOIS : LA HACHE COINCE

OUI !
DANS LE SENS OÙ
POUSSE LA BRANCHE,
LA HACHE TRANCHE

... POUR FINIR
PAR UN PIEU
POINTÉ À
HUIT PANS
(OCTOGONAL)

CHAUFREINER
CETTE EXTRÉMITÉ
POUR ÉVITER
L'ÉCLATEMENT
SOUS LA FRAPPE
DU MAILLET

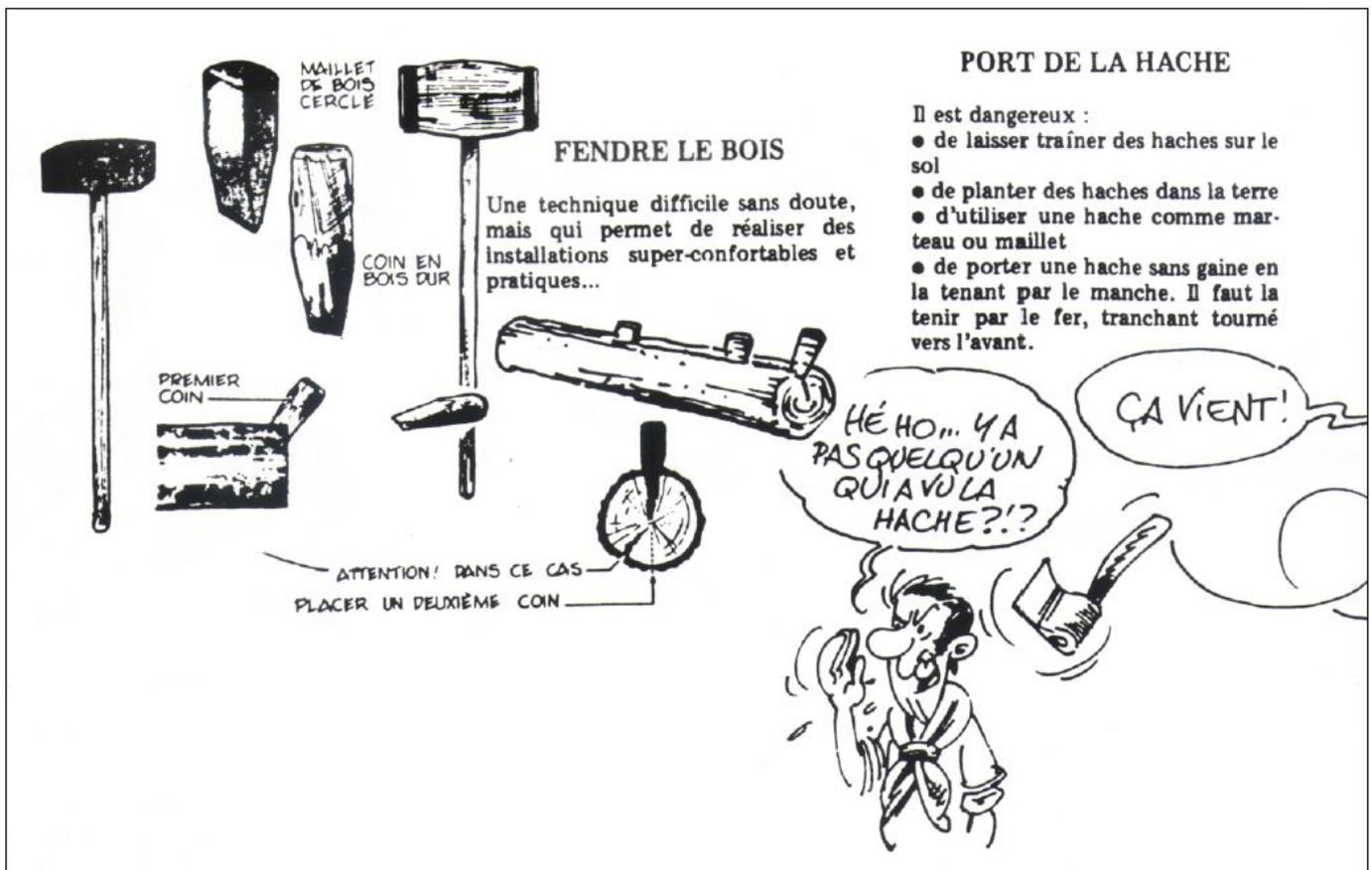
DURCIR LA
POINTE EN
LA PASSANT AU FEU

TOUJOURS TRAVAILLER
SUR BILLOT

SOUCHE FRAÎCHE OU NEUF POURRIE,
GROSSE BÛCHE VERTICALE

JAMAIS SUR LE SOL
OU SUR UNE PIERRE !

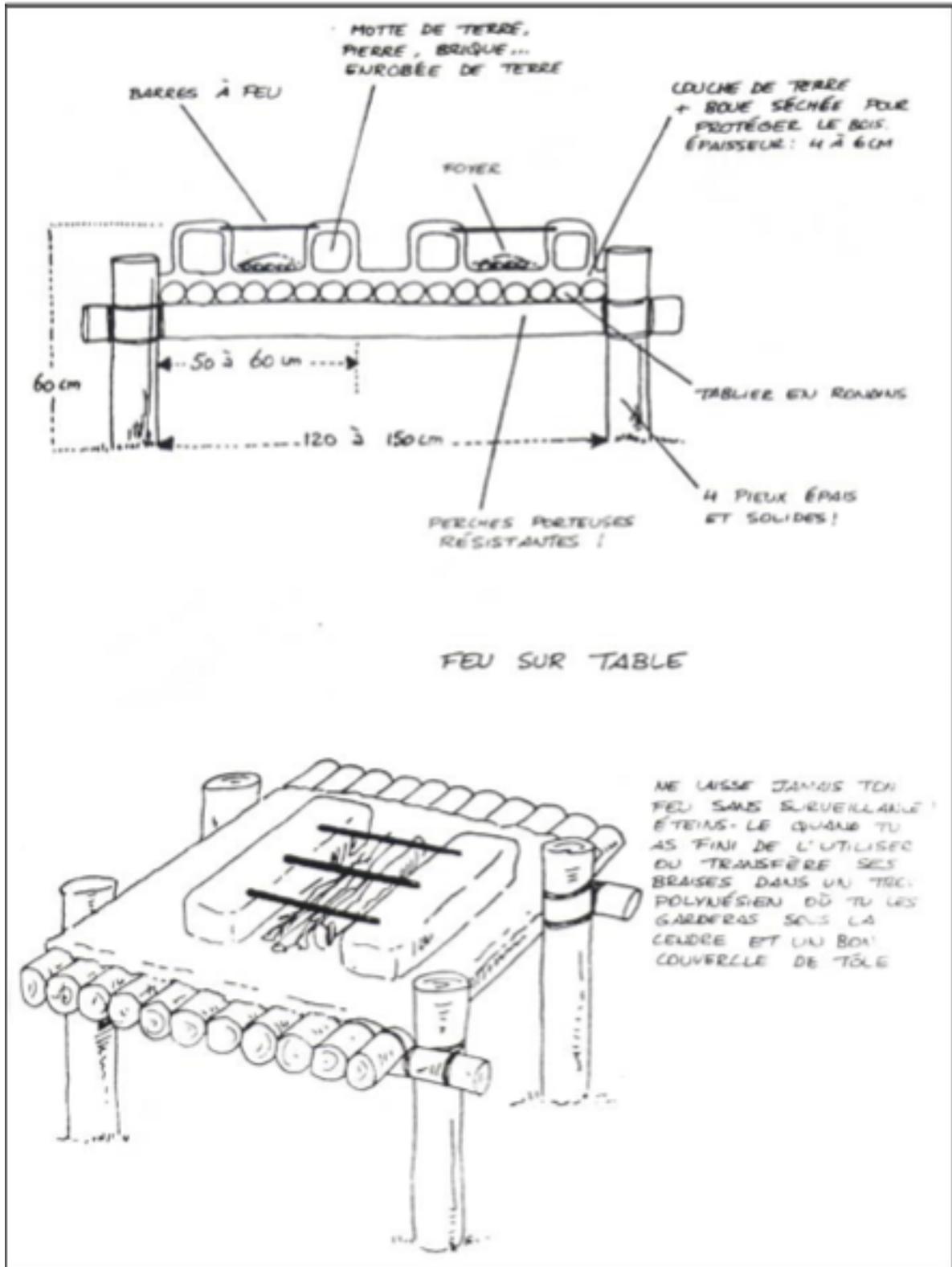
LES CAILLoux ET LA TERRE ABÎMENT
LE FIL (=LE TRANCHANT) ET LA
HACHE RISQUE AUSSI DE DÉRAFER
DANGEREUSEMENT



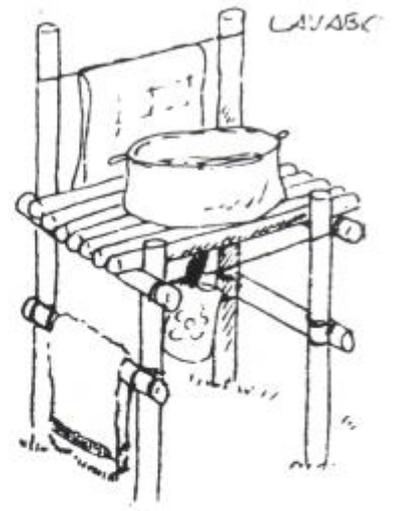
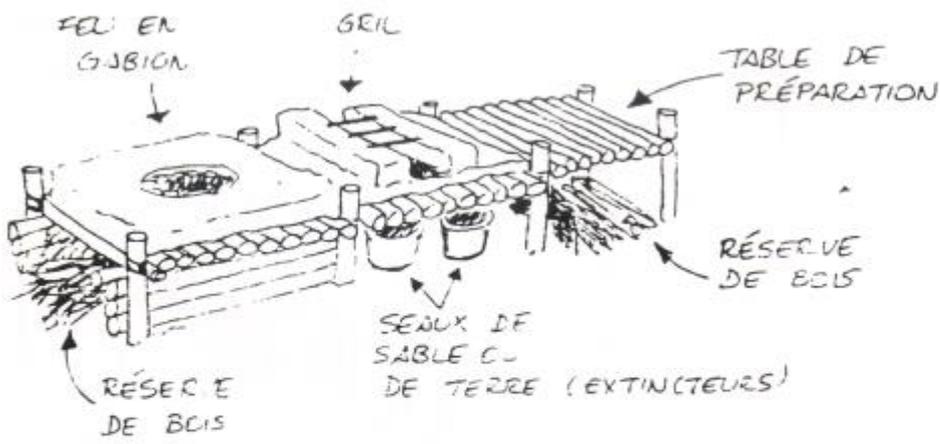
Il est important de ne jamais laisser traîner les outils dans le pré. Il faut toujours les ramener auprès des animateurs en fin de journée. Cela évite les pertes mais aussi de devoir les utiliser rouillés le lendemain.

Les planter dans le sol n'est pas du tout recommandé non plus ! Tomber sur une hache, ça fait mal !

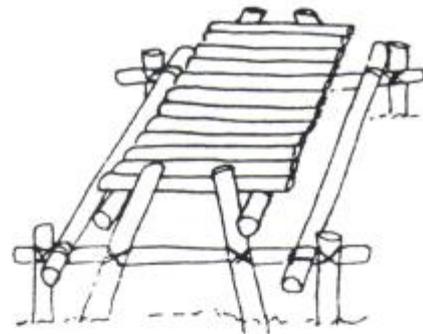
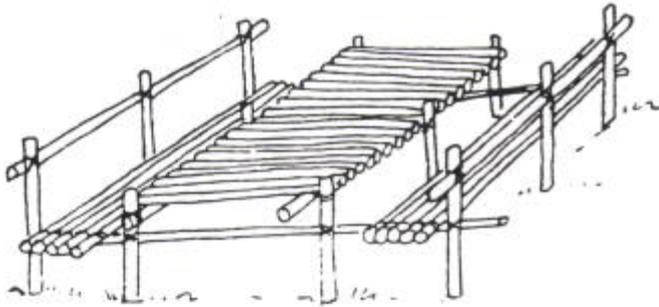
Idée de constructions



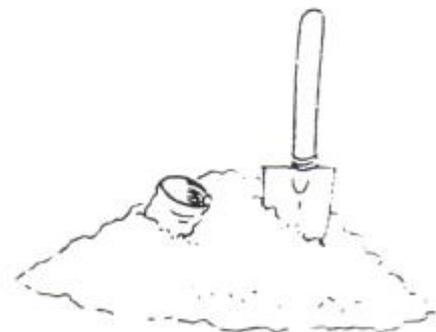
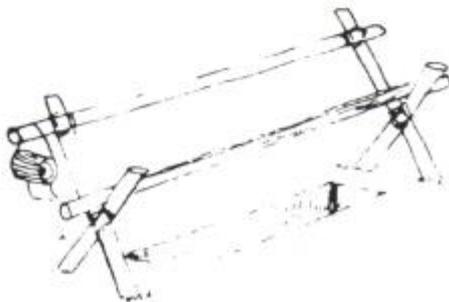
CUISINE



TABLES



FEUILLÉE

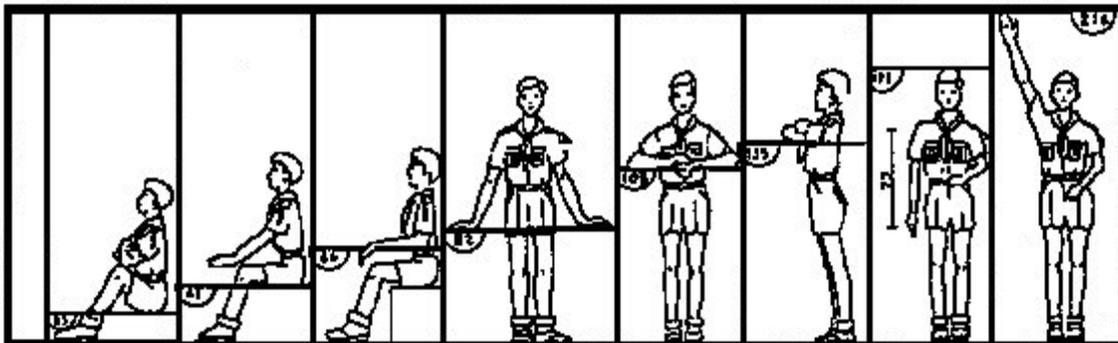


POUR TIRER LA MASSE
LE TAS DE TERRE AVEC
UNE PETITE PELLE OU
UNE BOTTE A LOUSTIGES

Voici quelques exemples de proportions pour les constructions, elles permettent d'avoir une idée des hauteurs à utiliser. Toutes les dimensions sont indiquées en centimètres.

Il vaut mieux choisir des dimensions plus grandes si vous avez des grands dans votre patrouille, car si des petites personnes peuvent utiliser des installations pour des grandes personnes, l'inverse est beaucoup plus difficile.

La dimension de base de ces tables est la hauteur moyenne d'une personne soit 175 cm.



- 1 : 25cm siège bas
- 2 : 41 cm chaise ou banc
- 3 : 66 cm accoudoir
- 75 cm table
- 4 : 82 cm évier, table où l'on travaille debout : cuisine
- 5 : 108 cm dessus de meuble
- 6 : 135 cm balustrade
- 7 : 175 cm hauteur moyenne d'une personne



Petite astuce pour éviter de rencontrer un problème désagréable : chanfreinez le haut de vos piquets avant de les enfoncer !! Cela évitera, lorsque vous frapperez comme des sauvages sur vos piquets, de les faire éclater au sommet.

Deux désavantages :

- C'est très laid !
- Plus vous taperez, plus le piquet éclatera, et moins vous aurez facile de l'enfoncer dans le sol.

Chants utiles

Nous ne vous demandons pas d'apprendre votre chansonnier par cœur. Par contre voici quelques textes qu'il serait de bon ton de connaître soit parce que nous les chanterons régulièrement pendant le camp soit parce qu'ils correspondent à des moments un peu solennels et que si toute la troupe connaît le chant cela donne de l'importance et de la consistance à l'événement. Ceux qui le vivent en profitent alors d'autant mieux.

Le cantique des patrouilles.

Seigneur, rassemblés près des tentes
Pour saluer la fin du jour
Tes scouts laissent leurs voix chantantes
Monter vers toi pleines d'amour
Tu dois aimer l'humble prière
Qui de ce camp s'en va monter
Ô toi qui n'avait sur la terre
Pas de maison pour t'abriter

Nous venons toutes les patrouilles
Te prier pour te servir mieux
Vois au bois silencieux
Tes scouts qui s'agenouillent
Bénis-les, ô Jésus dans les cieux

Chant du lever du drapeau :

Chevaliers saluons nos couleurs
Sonne, sonne éclaireur, sonne les honneurs
Sonne les bien, sonne-les de tout cœur
Sonne, sonne éclaireur, sonne les honneurs

Pour nous c'est fête, quand sur nos têtes
Notre drapeau flotte bien haut
Quand viendra l'ombre et la nuit sombre
Tes plis sacrés seront pliés

Chant des totems :

Qu'ils sont beaux les totems
Du fils du hibou
Que notre Grand Sachem
A choisit pour nous

Gravé sur une poutre
Au bord du Brahmapoutre
Ils nous sont passés outre
De chez les indous

Et vous, et nous
Vive les fils du hibou
Et vous, et nous
Vive les fils du hibou

Chant de la promesse :

Devant tous je m'engage
Sur mon honneur
Et je te fais hommage
De moi Seigneur

Je veux t'aimer sans cesse de plus en plus
Protège ma promesse, Seigneur Jésus

Je jure de te suivre
En fier Chrétien
Et tout entier je livre
Mon cœur au tien

Je suis de tes apôtres
Et chaque jour
Je veux aider les autres
Pour ton amour



Règlement d'ordre intérieur

- L'alcool ainsi que toutes substances illégales sont strictement INTERDITS durant toute la période du camp ! Tout scout pris en faute sera renvoyé sur le champ.
- **Les GSM sont strictement interdits au camp ! Aucune discussion possible. Ils seront CONFISQUES et ce, jusqu'à la fin du camp. En cas d'urgence, les chefs auront en permanence au moins un GSM allumé.**
- Si un scout est trouvé en train de fumer, les parents seront tenus au courant et nous déciderons ensemble des sanctions à prendre.
- Les visites sont STRICTEMENT interdites durant toute la durée du camp.
- Aucun objet électronique (console de jeu, iPod, ...) ne sera toléré durant le camp.
- Nous nous réservons le droit de fouiller dans les sacs dont le contenu nous paraît ne pas respecter les points précédents.
- **Les mesures de sécurité spécial covid-19 (citées dans le carnet de camp) seront d'application ! Tout scout ne les respectant pas se verra renvoyé sur le champ pour mise en danger d'autrui.**



Signature du scout :



AUTORISATION PARENTALE

Concerne : tous les membres qui ont moins de 18 ans, même les animateurs ou les invités.

Coordonnées de l'animateur responsable du groupe :

Prénom, nom :

Adresse complète :

À compléter par le parent/tuteur :

Je soussigné(e) (prénom, nom) :

père mère tuteur répondant

autorise (prénom, nom)

à participer aux activités des Baladins Louveteaux Éclaireurs Pionniers

de l'unité..... (code de l'unité et nom complet) qui se dérouleront

du / / au / / à

Pour cette période :

- Je le/la place sous l'autorité et la responsabilité de ses animateurs.
- Je marque mon accord pour que soient administrés, uniquement en cas de nécessité, les médicaments repris de manière exhaustive dans la fiche santé.
- Je marque mon accord pour que la prise en charge ou les traitements estimés nécessaires soient entrepris durant le séjour de mon enfant par le responsable de centre de vacances ou par le service médical qui y est associé. J'autorise le médecin local à prendre les décisions qu'il juge urgentes et indispensables pour assurer l'état de santé de l'enfant, même s'il s'agit d'une intervention chirurgicale à défaut de pouvoir être contacté personnellement.
- Les animateurs m'ont informé du programme d'animation en ce compris les modalités d'organisation des activités et déplacements en autonomie (activités et déplacements de patrouille par exemple).
- Je m'engage à ne pas faire participer mon enfant aux activités s'il est ou a été malade (symptômes au cours des 5 derniers jours)
- Je déclare décharger de toute responsabilité la Fédération des Scouts Baden-Powell, ses animateurs & scouts en cas de contamination ou de symptômes de mon enfant ainsi que de tout incident de quelque nature que ce soit liés à la pandémie de covid-19.
- Je m'engage à prévenir l'unité en cas de symptômes liés au covid-19 survenant dans les 15 jours qui suivent le camp.
- Je l'autorise à quitter le territoire belge sans être accompagné de ses parents/tuteurs/répondants. ⁽¹⁾

Fait à le

Signature⁽²⁾

(1) Cette dernière phrase est à biffer pour les camps en Belgique

(2) Pour les camps à l'étranger, il est nécessaire de faire légaliser la signature par l'administration communale





Fiche santé individuelle

À compléter par les parents, représentant légal ou membre majeur au début de chaque année scout, avant le camp ou la formation.

Emplacement pour
une vignette de mutuelle
Coller ici

Emplacement pour
une vignette de mutuelle
Coller ici

Cette fiche a pour objectif d'être au plus près de votre enfant/de vous-même en cas de nécessité. Elle sera un appui pour les animateurs ou le personnel soignant en cas de besoin. Il est essentiel que les renseignements que vous fournissez soient complets, corrects et à jour au moment des activités concernées. N'hésitez pas à ajouter des informations écrites ou orales auprès des animateurs si cela vous semble utile.

Identité du participant

Nom : Prénom :

Né(e) le

Adresse : rue n° bte

Localité : CP : tél. / GSM :

Pays : Email :

Personnes à contacter en cas d'urgence

Nom et Prénom :	Nom et Prénom :
Lien de parenté :	Lien de parenté :
Tél. / GSM :	Tél. / GSM :
Email :	Email :
Remarque(s) :	Remarque(s) :

Coordonnées du médecin traitant

Nom et prénom :

Adresse :

Tél. / GSM :

Informations confidentielles concernant la santé du participant

Taille : Poids :

Le participant peut-il prendre part aux **activités** proposées ? (sport, excursions, jeux, baignade...) OUI - NON

.....

Le participant sait-il **nager** ? Très bien / Bien / Moyennement bien / Difficilement / Pas du tout

Le participant souffre-t-il (de manière permanente ou régulière) de :

<input type="checkbox"/> diabète	<input type="checkbox"/> mal des transports	<input type="checkbox"/> affection cardiaque	<input type="checkbox"/> handicap mental
<input type="checkbox"/> asthme	<input type="checkbox"/> rhumatisme	<input type="checkbox"/> affection cutanée	<input type="checkbox"/> handicap moteur
<input type="checkbox"/> épilepsie	<input type="checkbox"/> énurésie nocturne	<input type="checkbox"/> somnambulisme	<input type="checkbox"/> maux de tête / migraines

Si vous avez coché une ou plusieurs cases, merci d'indiquer la fréquence, la gravité et les actions à mettre en œuvre pour les éviter et/ou y réagir :

.....

.....



Quelles sont les autres **maladies importantes ou les interventions chirurgicales** qu'a dû subir le participant ?
(appendicite, rougeole...) + années respectives

.....
.....

Autres renseignements concernant le participant que vous jugez importants pour le bon déroulement des activités / du camp (problèmes de sommeil, problèmes psychiques ou physiques, port de lunettes ou appareil auditif...) :

.....
.....

Le participant est-il en ordre de **vaccination contre le tétanos** ? NON - OUI

Date du dernier rappel :

Le participant est-il **allergique à certaines substances, aliments ou médicaments** ? OUI - NON

Si oui, lesquels ?

Quelles en sont les conséquences ?

A-t-il un **régime alimentaire particulier** ? Si oui, lequel ?

.....

Le participant doit-il **prendre des médicaments quotidiennement** ? NON - OUI

Si oui, lesquels ?

Préciser le dosage et les quantités :

Quand ?

Est-il autonome dans la prise de ces médicaments ? OUI - NON (*nous rappelons que les médicaments ne peuvent pas être partagés entre les participants*)

Si le participant fait partie d'un groupe à risques du covid-19 (voir liste jointe) :

Celui-ci a reçu un avis favorable de son médecin traitant quant à sa participation au camp 2020.

Les coordonnées complètes du médecin traitant ont été renseignées sur le recto de la fiche santé.

Remarques

Les animateurs disposent d'une boîte de premiers soins. Dans le cas de situations ponctuelles ou dans l'attente de l'arrivée du médecin, ils peuvent administrer les médicaments suivants et ce à bon escient : paracétamol, antiseptique (de type Chlorhexidine), pommade apaisante (sur avis médical ou du pharmacien).

« Je marque mon accord pour que la prise en charge ou les traitements estimés nécessaires soient entrepris durant le séjour de mon enfant par le responsable de centre de vacances ou par le service médical qui y est associé. J'autorise le médecin local à prendre les décisions qu'il juge urgentes et indispensables pour assurer l'état de santé de l'enfant, même s'il s'agit d'une intervention chirurgicale à défaut de pouvoir être contacté personnellement. »

Date et signature du parent

Date et signature du parent

Le traitement des données médicales est effectué dans le cadre de nos activités légitimes et moyennant les garanties appropriées, conformément à l'article 9 §2 du Règlement général relatif à la protection des données. Les informations contenues dans la fiche santé sont confidentielles. Les animateurs à qui ces informations sont confiées sont tenus de respecter la législation relative à la protection de la vie privée ainsi qu'à la loi du 19 juillet 2006, modifiant celle du 3 juillet 2005 relative aux droits des volontaires, et sont soumis au secret professionnel tel que stipulée dans l'article 458 du Code pénal.

Les informations communiquées ici ne peuvent donc être divulguées si ce n'est au médecin ou tout autre personnel soignant consulté. Vous pouvez les consulter et les modifier à tout moment. Ces données seront détruites au plus tard un an après le séjour si aucun dossier n'est ouvert.

Les informations relatives à nos traitements et à vos droits en qualité de personnes concernées sont disponibles dans notre charte de protection des données personnelles (disponible sur lesscouts.be/vieprivee).

